

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. Nous examinerons évidemment cette question et échangerons peut-être des renseignements sur nos positions concernant l'avenir réservé à cette partie du monde.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre espère-t-il pouvoir arracher à M. Heath une de ces assurances fantastiques que l'Angleterre n'a pas l'intention de s'emparer de l'économie canadienne?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES DÉCOUVERTES DE GAZ DANS LES ÎLES BORÉALES— L'ENGAGEMENT DE LA PANARCTIC QUANT À CERTAINES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui est censé être présent mais qui malheureusement en a été empêché, puis-je adresser ma question au premier ministre. Vu que le gouvernement du Canada est le principal actionnaire de la société Panarctic Oils, a-t-il consenti à l'accord de cette société en vue de donner droit de préemption sur le gaz découvert dans les îles boréales par Panarctic à un consortium de sociétés américaines constitué de Tenneco Oils and Minerals Ltd., Columbia Gas Systems Inc., Texas Eastern Transmission Co. et Northern Natural Gas Co.? Les représentants du gouvernement canadien au conseil de la société ont-ils approuvé cet accord?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais prendre note de la question au nom du ministre. Je crois me souvenir que cela ne s'applique pas au droit de préemption sur toute la production de gaz. Par exemple, le gaz consommé au Canada ne serait pas touché par ce droit. Il s'agirait de gaz destiné à l'exportation. Je le répète, c'est ce dont je crois me souvenir.

M. Douglas: Puisque le rapport du Conseil national de l'énergie exprime certaines inquiétudes en ce qui concerne le gaz nécessaire aux besoins canadiens prévisibles, le premier ministre est-il disposé à demander au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de faire une déclaration à la Chambre sur la politique gouvernementale en matière de gaz, et en particulier de nous dire si tout ou une partie du gaz produit par Panarctic a été hypothéqué par le consortium américain dont j'ai parlé?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la première partie de la question, je la signalerai au ministre; peut-être fera-t-il une déclaration. L'opposition préférerait peut-être poser des questions sur des points précis. Quant à la deuxième partie de la question, je le réitère: les négociations avec ces sociétés américaines ont trait aux exportations de gaz et n'ont rien à voir avec le gaz consommé au Canada.

[L'hon. M. Stanfield.]

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, une autre question supplémentaire. Puisqu'il semble y avoir conflit entre la déclaration du premier ministre et les rapports sur l'entente, le premier ministre s'engagerait-il à faire déposer une copie de l'accord à la Chambre?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je tiendrai la question pour préavis.

LE GAZ NATUREL—L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE L'ACHEMINEMENT DEPUIS L'ARCTIQUE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Nous avons déjà signalé que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'était pas à la Chambre pour cause de maladie. A notre avis, il s'agit d'un sujet fort important et une déclaration officielle s'impose au sujet de la nomination d'un nouveau ministre. D'ici là, le premier ministre voudra sans doute répondre à cette question de grande importance, me semble-t-il. Effectue-t-on une étude de faisabilité dans l'intérêt de la population canadienne pour établir s'il est possible d'acheminer le gaz naturel depuis l'Arctique? Cette étude tiendra-t-elle compte des problèmes écologiques du Nord—que le premier ministre connaît bien—de la rentabilité du projet et de la nécessité pour le Canada de pouvoir exporter des produits?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais noter cette question au nom du ministre.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je demande au premier ministre si, en tant que chef du gouvernement, il se servira de sa position pour recommander la mise sur pied d'une telle étude si nécessaire au bien-être du Canada et des Canadiens. Je demande donc s'il compte prendre cette initiative au lieu du ministre, puisqu'il est le chef du gouvernement.

• (11.30 a.m.)

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir qu'à plusieurs reprises nous avons indiqué que des études se poursuivaient à ce sujet. La raison pour laquelle j'ai dit que je prendrais cette question en préavis, c'est qu'elle était assez complexe et que j'ignore si le député parle d'études que nous avons déjà réalisées ou d'autres.

* * *

LES POSTES

L'INTÉGRATION DES SERVICES URBAINS DE TRANSPORT DU COURRIER—L'INDEMNISATION DE CERTAINS TRANSPORTEURS DE L'OUEST

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Ma question s'adresse au ministre des Postes. A-t-il répondu à une lettre émanant de cinq transporteurs de l'Ouest qui se plaignaient des indemnités insuffisantes qu'ils recevront lorsque les Postes reprendront leurs entreprises en 1972? Dans la négative, le ministre peut-il nous assurer qu'une réponse positive leur parviendra rapidement afin d'éviter une interruption inutile des services?